

BATIR DECAPANT UNIVERSEL LIQUIDE

Décapant à froid



Définition

Décapant universel liquide pour tous supports excepté les matières plastiques. Fait cloquer en profondeur en une application les peintures, lasures, vernis, crépis, enduits, mastics et vitrificateurs monocomposants. Pulvérisable et sans rinçage.

Propriétés

- Adapté aux surfaces horizontales.
- Efficace en moins de 30 minutes.
- Pulvérisable.
- Tous supports.

Mise en œuvre

APPLICATION

- Bien mélanger avant emploi.

Porter des gants en caoutchouc et se protéger le visage.

- Appliquer au pinceau ou par pulvérisation. Laisser agir le décapant de 3 à 30 minutes selon le type de revêtement et le nombre de couches à décaper.
- Enlever le plus gros du revêtement ramolli à l'aide d'une spatule ou d'un grattoir. Eliminer le reste des petites écailles à l'aide d'une brosse métallique ou nylon.
- Laisser sécher 24 heures avant d'appliquer la nouvelle finition.
- Le décapage sur un support à l'horizontale favorisera la pénétration du décapant.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.
- Nettoyage du matériel à l'eau.

Caractéristiques techniques

Conditionnement

1 litre.

Densité

0,99.

Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

Rendement

environ 6 à 12 m²/L selon la porosité.

Caractéristiques réglementaires

Assurance

BATIR DECAPANT LIQUIDE UNIVERSEL est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

Hygiène et sécurité

Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver ... soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive/ ...
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... en cas de malaise. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Éliminer le contenu/récipient dans ...

Déchets

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

CED : 080112.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35.

reca
peintures

RECA S.A.S.
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50
www.reca.tm.fr
contact@reca.tm.fr